



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

ACTEUR  
au quotidien de la  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le Directeur

à

Monsieur le Maire  
MAIRIE DE PAULHAC  
LE BOURG  
43100 PAULHAC

COHADE, le 07 MAI 2024

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que la collecte des Déchets Ménagers Recyclables (**Bacs de tri**) prévue **LUNDI 20 MAI 2024 (semaine Impaire)** sur votre Commune, sera reportée :

➤ **au MARDI 21 MAI 2024 en raison du LUNDI DE PENTECÔTE.**

Nous demandons aux usagers de bien vouloir sortir leurs bacs la veille au soir.

Je fais le nécessaire pour qu'un article paraisse dans les Journaux « **LA MONTAGNE** » et « **LA RUCHE** » afin que vos administrés soient informés de ce changement.

Ils peuvent également se connecter sur le site du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE : [www.sictom-issoire-brioude.com](http://www.sictom-issoire-brioude.com) ⇨ agenda de collecte.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

